

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 février 2023 à 18h00 à Mérindol-les-Oliviers**

Le Conseil communautaire, convoqué le 22 février 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Jean Bouchet à Mérindol-les-Oliviers

Secrétaire de séance : Monsieur Augustin CLEMENT

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 67

Etaient présents : 54 (dont 4 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant)
- Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Gérard TRUPHEMUS - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Isabelle TEISSEYRE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Gérard NELH (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 34

Marc HAMARD - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Eric LYOBARD - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Alain MONGE - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO - Jean GARCIA - Claude CHAMBON - Christian TEULADE

Excusés ayant donné pouvoir : 13

José FERNANDES a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Juliette HAÏM a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Sylvie GARNERO a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Pierre COMBES - Odile PILOZ a donné pouvoir à Monique BOTTINI - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Alain FRACHINOUS a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Claude BAS a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER donne pouvoir à Thierry DAYRE

Développement touristique - Drôme Provençale

Rapporteur : Sébastien BERNARD

Tourisme

025-2023 Versement d'une subvention à l'office de tourisme des Baronnies pour soutenir le renforcement touristique des Baronnies autour du bien-être et du thermalisme

Vu la convention du 22 mai 2017 entre l'autorité de gestion, la structure porteuse du GAL et l'Agence de services et de paiement (ASP) relative à la mise en œuvre du développement local mené par les acteurs locaux dans le cadre du Programme de développement rural Rhône-Alpes modifié ;

Considérant que l'office de tourisme des Baronnies en Drôme Provençale souhaite renforcer son positionnement autour du bien-être avec l'objectif de faire émerger une destination bien-être thermalisme ;

Considérant que l'office souhaite s'appuyer sur le projet d'extension des thermes de Montbrun-les-Bains (ouverture 2024) et plus particulièrement sur la création d'un nouvel espace de remise en forme (SPA thermal) pour mieux structurer et mettre en marché son offre bien-être et thermalisme.

Ce programme d'investissement permettra ainsi la mise en place :

- d'une offre « aqua détente » permettant l'accès aux bassins et prestations collectives,
- d'une offre de « soins corporels » dispensés dans le SPA,
- d'une offre d'activités sportives aquatiques.

Cette activité constituera un formidable complément à l'offre touristique des Baronnies mais aussi un vecteur d'image positif. Elle viendra également conforter la définition d'un positionnement global du territoire autour de la santé, du bien-être, du sport et de la nature.

Considérant que ce projet de développement s'inscrit également dans la nouvelle stratégie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la fédération thermique d'encourager la création de station de pleine santé. Le concept de "station de pleine santé" concerne des destinations proposant des équipements, des services et des hébergements dans un environnement propice pour mettre en place des produits de prévention santé validés scientifiquement et correspondant aux attentes des clientèles.

Dans une période où l'on vit de plus en plus âgés, le but affiché par les stations thermales est bien de s'inscrire dans les aspirations de notre société de rester en bonne santé le plus longtemps possible.

L'objectif est donc de travailler de façon transversale afin de tendre vers une notion de "santé globale" alliant des prestations différentes et complémentaires : soins + activité physique + nutrition + programme d'éducation thérapeutique et avec l'objectif de construire des programmes permettant d'être ou de rester en "pleine santé".

Le but est de capter une nouvelle clientèle qui souhaite préserver son "capital santé" en lui proposant des programmes adaptés à son état de santé et à ses besoins.

Le projet comprend deux principaux points :

- le recrutement d'un(e) chargé(e) de missions bien-être et thermalisme qui sera rattaché(e) au Bureau d'information touristique de Montbrun-les-Bains,
- la mise en œuvre d'un plan de promotion / communication spécifique bien-être et thermalisme.

Ce projet a été validé dans le cadre du programme européen Leader et pourra ainsi bénéficier d'un appui financier conséquent de la part du FEADER.

Le coût global du projet (2023-2024) est évalué à 102 269,32 € avec le plan de financement prévisionnel suivant :

- Subvention FEADER : 65 452,36 €
- Commune de Montbrun-les-Bains : 8 363,09 €
- CCBDP : 8 000,00 €
- Autofinancement Office de tourisme : 20 453,86 €

Les financements sollicités couvrent les années 2023 et 2024.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 67

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le versement d'une subvention de 8 000,00 € à l'office de tourisme des Baronnies pour le cofinancement de l'action autour du bien-être et du thermalisme ;

D'AUTORISER le Président à signer tous les documents administratifs en relation avec l'objet de la délibération.

Le Président

Thierry DAYRE



A circular blue stamp from the 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENCE' is visible. The stamp includes the text '20170 NYONS' at the bottom. A black ink signature is written over the stamp.

Transmission en préfecture le : 09/03/23

Mise en ligne le : 09/03/23

Ampliation à :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230228-025_2023-DE
en date du 09/03/2023 ; REFERENCE ACTE : 025_2023